



905 millions de bénéfices, c'est 4760 € par salarié.

Les primes ne suffisent pas ! Il faut une augmentation générale des salaires.

Date de la dernière augmentation ?

La dernière augmentation générale des salaires chez PSA remonte à **mars 2012**. Elle était de 43€ brut par mois, soit 33€ net. Depuis, plus rien.

Combien on a perdu en 2013 avec le blocage des salaires ?

Si nous avions eu la même augmentation
En 2013, nous aurions gagné
 $33 \text{ €} \times 13 = 429 \text{ €}$ de plus fin 2013.

Combien on a perdu en 2014 avec le blocage des salaires ?

Si nous avions eu la même augmentation
en 2014, nous aurions gagné $33 \text{ €} + 33 \text{ €} = 66 \text{ €}$
 $66 \text{ €} \times 13 = 858 \text{ €}$ de plus fin 2014.
La perte cumulée 2013 et 2014 est de
 $429 \text{ €} + 858 \text{ €} = 1287 \text{ €}$

Réunion salaires 19 mars 2015

La prochaine réunion sur les salaires 2015 a lieu jeudi 19 mars.

La direction veut maintenir le gel des salaires pour 2015.

La direction compte sur la distribution d'une prime de participation et d'intéressement en avril pour faire passer la pilule.

S'il n'y a pas d'augmentation générale en 2015, la perte se montera à combien ?

A défaut d'augmentation de salaire en 2015, la perte se montera à $33 \text{ €} + 33 \text{ €} + 33 \text{ €} = 99 \text{ €}$
 $99 \text{ €} \times 13 = 1287 \text{ €}$ de plus fin 2015.

La perte cumulée 2013, 2014 et 2015 serait de $429 \text{ €} + 858 \text{ €} + 1287 \text{ €} = \underline{2574 \text{ €}}$.

Les primes ne font pas le compte

On a eu 138 € net de prime de « supplément d'intéressement » en novembre 2014. Et on nous promet 875 € net de prime pour avril 2015. **Au total : 1013 € net.**

Si on en reste là pour 2015, ce n'est même pas la moitié de la perte, liée au blocage des salaires !

N'étant pas cotisables, les primes de participation ou d'intéressement ne comptent ni pour les primes d'ancienneté et d'équipe, ni pour la retraite, ni pour les indemnités maladie ou accident, ni pour les indemnités de licenciement etc...

Autres pertes dues au NCS

En plus du blocage des salaires, il faut ajouter :

- les pertes de majoration des samedis et des vendredis RTT travaillés,
- la suppression du deuxième jour H+ du mois au volontariat payé,
- la suppression de la PEG,
- la diminution de la compensation ACCAC,
- la baisse de l'indemnisation des jours chômés...

Avec 905 millions de bénéfices pour PSA, il faut :

- **Augmenter les salaires**
- **Mettre fin aux mesures antisociales du NCS.**

En plus des salaires, le patronat nous attaque sur les retraites complémentaires.

En ce moment, le MEDEF demande à revoir les règles d'indemnisation des retraites complémentaires.

Prenons l'exemple de Julie, 62 ans dont 42 à l'usine. Elle touche chaque mois 787,34€ de retraite Sécurité Sociale et 393,02€ de Complémentaire ARRCO, soit au total, 1180,36€ par mois.

Avec le projet du MEDEF, elle ne toucherait pas l'intégralité de cette retraite en partant avant 67 ans. Donc une retraite encore plus faible pendant 5 ans !

Et ce sont les mêmes, que nous avons enrichis par une vie de travail, qui nous disent qu'il n'y a pas d'argent pour nos retraites.

En France, le seuil de pauvreté est fixé à 987€ par mois.

Mais dans une étude récente, le très officiel *Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale* a estimé que pour vivre de façon décente, il fallait 1569€ pour un ou une retraitée seule, et 2187€ pour un couple.

On est loin du compte !

D'un côté ce sont les primes de bienvenue à 4 millions d'euros comme pour le nouveau PDG de Sanofi, et de l'autre c'est un adieu à 2 balles pour ceux qui ont travaillé toute leur vie !



Le jeudi 09 avril, ensemble dans la rue, contre les mesures d'austérité du patronat et du gouvernement.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires appellent tous les salariés, les retraités et les chômeurs, du privé et du public à l'action et à la grève le 9 avril prochain, avec une grande manifestation nationale à :

Place d'Italie à Paris à 13h.

Mercredi 18 mars 2015.